**Zeitschrift:** Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire

ecclésiastique suisse

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

**Band:** 7 (1913)

Artikel: Catalogue des Prieurs et Recteurs des chartreuses de La Valsainte et

de La Part-Dieu

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-120286

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Catalogue des Prieurs et Recteurs des chartreuses de La Valsainte et de La Part-Dieu.

(Suite)

Jean Massuyer (Massuerii), « an idem cum Joanne de Montemerula me latet. » (L. C.) — Ce ne doit pas être le même que le précédent, et il a été nommé tout à la fin de 1460 (si Dom Le Couteulx est exact au sujet de la déposition de Jean de Montmerle qui était encore en charge le 12 décembre de cette année selon ce que nous venons de voir), ou au commencement de 1461, car la grosse d'Antoine de Gradibus porte, p. 151-151°: 1461, n. st., 12 mars: « ... venerabili viro religioso dompno Johanne Masuerii humili priore moderno domus cartusie Vallissancte... » Et ailleurs, p. 83°-84: 1461, 9 août « ... dompno Johanne Masuerii nunc humili priore... »; p. 84°-85°: 1461, 29 septembre « ... Johanne Massuerii priore ... » Moderno et nunc sont employés pour désigner un prieur autre que celui qui avait commandé le travail à de Gradibus 1. — « Præerat anno 1461, et anno 1462 absolutus fuit a Capitulo generali et instituitur in priorem Vallisclusæ. » (L. C.)

Jacques du Frêne (de Fraxino, de Frassino), profès de Vallon, et peut-être en second lieu de Meyriat, à moins que Dom Le Couteulx ou le Manuscrit de Chartreuse qu'il a copié n'ait encore pris le mot de

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> C'est M. Tobie de Ræmy, archiviste d'État à Fribourg, qui, malgré son excessive besogne, a bien voulu contrôler les indications prises sur cette grosse, en ajouter, et relever les noms des prieurs de La Part-Dieu qui se trouvent en tête des grosses de ce monastère. Qu'il en soit chaleureusement remercié.

prieur pour celui de profès. Il fut hôte à La Lance en 1443. De retour à Vallon, il est envoyé comme hôte à Pomier, « et ibi addiscat observantias Ordinis ». Par le Chapitre général de 1455, de recteur d'Oujon il est institué prieur de la même maison. Il est absous en 1457, devient hôte à La Sylve-bénite, puis en 1458, prieur de Meyriat. « Professus domus Majorævi a cujus prioratu anno 1462 absolvitur a Capitulo generali, et instituitur prior istius domus » de La Valsainte. (L. C.) — Le titre coté v, 6, illisible, indique au dos qu'il a été dressé sous Jacques du Frêne, prieur, le 6 mai 1461, mais ce doit être une erreur. Alors même que la pièce porterait bien cette date, il y manquerait certainement un mot. Le nom de ce prieur est dans beaucoup d'autres actes : 1463, n. st., 9 mars (fol. 12<sup>v</sup>, Grosse d'Antoine de Gradibus pour Vevey, Nas, p. 73); 1463, 23 juin (g, 25); 1464, 11 mai (g, 26), 29 décembre (g, 27); 1465 (v, 126), 8 novembre (fol. 161, Grosse d'Antoine de Gradibus pour Vevey, Nas, p. 73); 1467, n. st., 23 février (n, 12); 1468, 10 avril (g, 28); 1469, n. st., 15 février (fol. 18, Grosse de Vevey, Nas, p. 73); 1469, 14 novembre (fol. 18<sup>v</sup>, *ibid.*); 1470, n. st., 26 janvier (d, 16); 1473, 26 avril (v, 102), 29 juillet (f, 12); 1474, n. st., 2 mars (v, 135); 1474, 9 novembre (fol. 19, Grosse de Vevey, Nas, p. 73), 31 décembre (l, 20); 1475, 10 mai (k, 42), 10 août (l, 21); 1478, n. st., 21 janvier (v, 82), 14 mars (v, 23); 1478, 2 avril (v, 23), 11 mai, (b, 7); 1479, n. st., 12 mars (m, 30); 1480, 15 octobre (m, 17); 1482 (v, 139), 20 juillet (d, 11), 22 octobre (m, 23); 1483, 25 août (g, 32), 29 septembre (Grosse de reconnaissances commencées ce jour par Jacques Carmentrant, Nas, p. 81); 1484, n. st., 19 mars (v, 93); 1486, n. st., 13 janvier (m, 25); 1486, 15 mai (h, 7), 1er juin (v, 24); 1488, style natal, 16 janvier (v, 187); 1488, n. st., « die jovis post dominicam Bordarum », 28 février (k, 44); 1488, (k, 43), 26 avril (g, 33), 22 novembre (m, 27); 1489, n. st., janvier (k, 45), 14 janvier (v, 24), 20 janvier (v, 89); 1490, n. st., 4 mars (v, 75); 1490, 10 septembre (v, 28), 23 novembre (v, 157); 1491, n. st.? (daté de Chambéry) 8 janvier (v, 24), 8 mars (v, 37); 1491 (v, 158); 1491, n. st., 30 décembre (c, 11); 1492, n. st., 3 février (v, 122); 1492, 20 mai (v, 88), 15 octobre (v, 29).—« Rei domesticæ sedulus administrator præfuit usque ad annum 1490. Obitus illius notatur in charta anni 1494, ad 8 octobris, ubi dicitur professus Vallonis et prior Vallissanctæ et aliàs prior Majorævi, Angionis et rector Sylvæbenedictæ. Apparet igitur ex hac charta eum decessisse priorem agentem domo Vallissanctæ. » (L. C.) Oui, Jacques du Frêne est mort prieur de la Valsainte, le 8 octobre **1493**, comme l'annonce le Chapitre général de 1494, qui paraît se tromper en le disant « rector Sylvæ-benedictæ ». Nouvelle faute de scribe! Il avait été hôte à La Sylve-bénite.

Dans un acte du 26 décembre 1487 (k, 40), Jacques Fournier est dit prieur de La Valsainte. Lapsus du notaire, qui sans doute devait écrire procureur, car Jacques du Frêne ne paraît pas avoir interrompu son priorat à cette époque pour le reprendre presque aussitôt après.

Et si Le Couteulx le fait terminer en 1490, c'est que l'auteur du Manuscrit de Chartreuse l'a induit en erreur en lui notant ce qui suit : « D. Petrus Fornerii, professus Repausatorii, institutus et absolutus anno 1491. Præfuit etiam domui Partis-Dei. Ejus obitus legitur in charta anni 1519. — D. Mamertus Bastardi, professus Repausatorii. Præerat anno 1491. Priorem egit etiam in domibus Partis-Dei, Calesii et Allionis. Ejus obitus legitur in charta anni 1533. » (L. C.) Ni Pierre Fournier, ni Mamert Bastard n'ont gouverné La Valsainte en 1491, mais plus tard, en 1498, ainsi que l'écrira Le Couteulx, sans doute d'après des sources plus authentiques et concordant cette fois avec les documents du monastère.

Jacques Fournier ou Lichet (Fornerii, Tornerii, aliàs Licheti, Lescheti). Il était simple religieux à La Valsainte le 15 février 1483, n. st. (d, 17). Nous venons de voir qu'il devait être procureur en 1487. Le 30 décembre 1491, n. st., il exerçait les fonctions de vicaire sous le prieur précédent (c, 11). — « Professus domus Allionis, præerat annis 1493, 1494 et 1495, quo anno fuit visitata domus die 19 martii per Sebastianum et Joannem Rubini priores domorum Allionis et Partis-Dei. Erant ibi septem monachi, priore incluso et uno novitio, conversus unus, donatus unus. Eodem anno Jacobus electus est in priorem domus Allionis. Postea fuit prior Partis-Dei et anno 1502, 14 decembris, visitavit domum hanc » La Valsainte « cujus limitavit spatiamenta. » (L. C.) C'est-à-dire qu'il prescrivit les limites que les moines ne pouvaient pas franchir dans leurs promenades, spatiamenta. — 1494, n. st., 20 mars (k, 58); 1495, n. st., 24 février (v, 104), 17 mars (g, 34 et 35); 1495, 29 avril (v, 125). — Le Chapitre général de 1495 ayant mis à la tête de la chartreuse de Las Cuevas, près Séville, Dom Sébastien de Gabrielis, prieur d'Aillon, les religieux de cette maison élirent, pour le remplacer, leur confrère Jacques Fournier. En 1499 il passa, avec la même qualité à La Part-Dieu où il resta jusqu'au 12 janvier 1503. Enfin, devenu hôte de la chartreuse de La Lance,

il y décéda le 25 octobre 1519. (Ch. g.; Morand, op. cit., p. 239; L. C. aux articles d'Aillon et de La Part-Dieu.)

Mamert ou Mermet Favre (Fabri), 1495, 30 juin (v, 25); 1496, 15 avril (c, 9), 6 octobre (v, 30); 1497, n. st., 19 janvier (g, 57), 25 février (m, 21). — « Anno 1497, 19 mensis junii, erat prior, quo tempore fuit visitata domus per Guidonem et Aymonem priores Lanceæ et Vallonis, et in ipsa visitatione fuit absolutus prior. Ejus obitus legitur in charta anni 1522 ubi dicitur prior Repausatorii et aliàs Vallissanctæ et Angionis. » (L. C.) — Natif du Grand-Bornand, oncle paternel du bienheureux Pierre Favre, jésuite, et profès du Reposoir, il était prieur à Oujon en 1495 et il y fut derechef de 1501 à 1508. Transféré au priorat du Reposoir vers le mois de juillet 1508, il y mourut en charge. Son obiit est dans les actes du Chapitre général de 1522. (Falconnet, op. cit., p. 593; Documents inédits sur Oujon, op. cit., p. 207 et 208.)

Nicod ou Nicolas du Four (Nicodus, Nicolaus de Furno), était à La Valsainte simple moine le 17 mars 1495, n. st. (g, 34), et procureur le 19 janvier 1497, n. st. (g, 37). — « Anno **1497,** 19 junii, a Visitatoribus sufficitur in locum D: Mermeti Fabri, sed etiam per Reverendum Patrem Cartusiæ super annum absolutus est. » (L. C. et Manuscrit de Chartreuse.) — Après avoir consigné cette phrase du Manuscrit de Chartreuse sur Nicod du Four, Dom Nas écrit, p. 94 : « Nos titres l'appellent Pierre de Furno », et à la page précédente il observe que par un lapsus de notaire sans doute, une pièce du 3 août 1497 (c, 11) appelle Nicod « prieur » pour « procureur ». Ces deux témoignages au contraire auraient dû le lui faire admettre comme prieur. D'un côté il ne l'accepte pas parce que « nos titres l'appellent Pierre » et de l'autre où un titre, selon lui, dit « Nicod prieur » il veut que ce soit une erreur. Double méprise, d'ailleurs fort surprenante, car Pierre « de Furno », ne peut être confondu avec Nicod « de Furno » que le titre a, 32, cité par Dom Nas, distingue parfaitement de Pierre, lequel doit être identifié à Pierre « Fornerii », qui va suivre, connu aussi de Dom Nas, et le document du 3 août 1497 dit bien « Nicod du Four, procureur » au moins dans la copie qui est à La Valsainte! Malgré cela, Dom Giraudier, op. cit., p. 308, fait simplement comme s'il portait « prieur ». Ce personnage a-t-il réellement gouverné La Valsainte? On peut soutenir que non, puisqu'il est procureur un mois et demi après sa nomination. Il aura soumis ses motifs de refus au Révérend Père prieur de la Grande-Chartreuse qui aura pourvu sans retard au poste. — Le 4 mars 1498, n. st. (a, 32) il était encore procureur; le 28 novembre 1521 (b. 9) et le 4 décembre 1523 (g, 42) il était vicaire du monastère; le 28 mai 1527 (b, 8), simple moine. — « Obiit D. Nicodus de Furno, monachus, professus Vallissanctæ. » (Ch. g. de 1528.)

Pierre Fournier (Fornerii, de Furno), « a Reverendo Patre Cartusiæ iterum super annum » 1497 ou 1498 1 « præficitur huic domui et anno 1498 a Capitulo generali absolutus instituitur prior Partis-Dei. » (Texte de Dom Le Couteulx qui dit iterum, parce qu'il croit que Pierre Fournier a déjà été prieur de La Valsainte en 1491.) — 1498, n. st., 4 mars (a, 32). — Il ne resta qu'un an à La Part-Dieu. Le Chapitre général de 1499 l'envoya comme procureur à Pierre-Châtel. — « Obiit D. Petrus Fornerii, professus Repausatorii, aliàs prior Partis-Dei et Vallissanctæ. » (Ch. g. de 1519.)

Mamert ou Mermet Bastard (Bastardi), de La Tour-de-Trême (de Mülinen, op. cit.), était procureur de La Valsainte le 15 avril 1496 (c, 9). — Profès du Reposoir, en 1497 de vicaire de La Lance il est élu prieur de La Part-Dieu par le Chapitre général, dit Le Couteulx à l'article de cette maison. — « Anno 1498 a Capitulo generali a prioratu Partis-Dei absolutus, iterum præficitur huic domui. » (Le Couteulx à l'article de La Valsainte, qui écrit iterum à cause de son erreur dévoilée plus haut.) — 1498, 28 décembre (f, 14); 1499, 12 septembre (e, 6); 1500, 19 juin (v, 26), 3 décembre (v, 31). — « Anno autem **1501** absolvitur a Capitulo generali et instituitur procurator domus Saletarum. » (L. C.) — C'est peut-être de la maison des moniales de Salettes qu'il fut envoyé comme prieur à Chaleis en 1508, d'où il alla présider la chartreuse d'Aillon de 1510 au 18 juillet 1513. En 1515 il serait procureur à La Valsainte. (L. C. aux articles de ces différents monastères et Morand, op. cit., p. 240.) — « Obiit D. Mamertus Bastardi, monachus, professus domus Repausatorii, qui aliàs fuit prior domorum Partis-Dei, Vallissanctæ, Calesii et Allionis. » (Ch. g. de 1533.)

¹ En style cartusien, super annum signifie le temps qui s'écoule entre deux Chapitres généraux (qui se tiennent toujours le 4<sup>me</sup> dimanche après Pâques), par opposition à ces mêmes Chapitres : une nomination se fait per Capitulum generale ou super annum.

Etienne Porel de Balmet (Porelli de Balmeto), « professus Majorævi, anno 1501 absolutus a prioratu Sellionis, prior instituitur a Capitulo generali. Anno autem 1502 absolutus a Capitulo generali et præficitur domui Sellionis. » (L. C.) — Il fut prieur de Seillon en 1501 et de 1502 à une date inconnue. — « Obiit D. Stephanus Porelli, vicarius Sellionis, aliàs prior ejusdem domus. » (Ch. g. de 1519.)

Nicolas Cucuati (Cucuati), « professus Lanceæ, anno 1502 a Capitulo generali prior instituitur. Eodem anno mense decembri absolvitur in actu Visitationis. Decessit in domo Pomerii, cujus secundo fuit professus, die 22 septembris 1517, ex charta 1518. » (L. C.) — Nous avons vu à l'article de Jacques Fournier que la Visite canonique eut lieu le 14 décembre 1502. — « Obiit D. Nicolaus Cucuati, professus primo domus Lanceæ, ultimo Pomerii, qui aliàs fuit prior Vallissanctæ et obiit 22 sept. » (Ch. g. de 1518.)

François Burset (Burseti, Buffeti), « anno 1502 mense decembris, prior a Visitatoribus in actu Visitationis instituitur. Anno 1504 a Capitulo generali absolutus, procurator instituitur. Decessit prior Vallonis. Ejus obitus notatur in charta 1532. » (L. C.) — 1503, 4 novembre (v, 168); 1504, 30 mai (v, 3). — Après lui, Le Couteulx met : « D. Petrus Millioreti, professus et vicarius Petræ-Castri, anno 1504 a Capitulo generali instituitur. » Puis : « D..... rector anonymus anno 1505 a Capitulo generali absolvitur et instituitur procurator Melani. » Pierre Millioret, malgré sa nomination par le Chapitre général, ne semble pas être venu à La Valsainte. Ce ne serait pas le seul cas, et pour cette maison même, où les dispositions du dit Chapitre soient demeurées sans effet. Nous en avons déjà constaté un à l'article d'Aymon des Clets. Ici les raisons de le croire sont : premièrement, que François Burset exerce encore les fonctions de prieur le 30 mai 1504, bien que le Chapitre général se soit tenu du 5 au 9 de ce mois ; secondement, que le Chapitre général de 1505 dépose un recteur qui n'a pas été institué par lui l'année précédente et qui dans ces conditions aurait été nommé par le Père général ou les Visiteurs pour remplacer le religieux qui ne serait pas venu. Ce recteur pourrait bien être François Burset à qui, en le déposant, le Chapitre avait confié la charge de procureur de La Valsainte. Il devint prieur de Vallon au mois d'octobre 1506 et remplit cette fonction jusqu'à sa mort dénoncée par le Chapitre général de 1532.

**Pierre Foulon** (Follonis), « a Capitulo generali anni **1505** prior instituitur. » (L. C.) — 1506, 8 octobre (v, 95); 1508, n. st., 20 mars (g, 41); 1510, n. st., « vendredi après la fête de saint Vincent, martyr », 25 janvier (v, 161); 1511, 20 août (f, 18); 1512, 20 octobre (l, 25); 1513, 12 avril (v, 51); 1514, n. st., 1er mars (v, 53). — « Anno **1514** absolvitur et instituitur prior Majorævi. Erat is professus Montismerulæ, obiitque die S. Michaelis anni 1527. » (L. C.)

**Pierre Violand** (*Violandi*), « professus Angionis et procurator Boniloci, anno **1514** a Capitulo generali prior instituitur. Anno **1516** a Capitulo generali ad suam magnam instantiam absolvitur et mittitur ad domum Lanceæ quæ personis indiget. Fuit vicarius de Polletens. Decessit anno 1527, die 27 aprilis. » (*L. C.*)

Nicolas Charlet (Charleti), « qui et Cucuati cognominatur, sed alius ab eo qui præerat anno 1502. Monachus et procurator Partis-Dei, prior instituitur a Capitulo generali anni 1516. » Ainsi écrit Dom Le Couteulx, qui dans son Catalogue des prieurs de La Part-Dieu dit que Nicolas Charlet prieur de cette maison « anno 1513 per chartam Capituli generalis absolvitur et procurator domus Vallissanctæ instituitur et triennio post prior ejusdem, quam etiam sapienter et utiliter rexit per undecim annos ». — 1516, 11 décembre (Reconnaissance de Georges Devercor, t. I, Nas, 103); 1517, 5 octobre (Reconnaissances d'Anselme Cucuacti pour Vevey et environs, Nas, 103) ; 1518, 20 décembre (Reconnaissance de G. Devercor, t. II, fol. 457°, Nas, 103); 1519, n. st., 17 janvier (g, 4); 1520, 14 septembre (Reconnaissances d'Anselme Cucuacti, fol. 205<sup>v</sup>, Nas, 103); 1521, 28 novembre (b, 9); 1523, n. st., 20 mars (v, 77 et 78); 1523, 19 avril (v, 123); 1527, 29 mai (b, 8). — « Anno autem 1527 a Capitulo generali absolvitur. Olim prior Partis-Dei suæ professionis. » (L. C.) — Il fut prieur de La Part-Dieu, où nous le retrouverons de 1503 à 1513, et de 1535 à 1541.

**Jean Bourdin** (*Bourdini*), « professus et vicarius Sylvæ-benedictæ, anno **1527** a Capitulo generali prior instituitur. » (*L. C.*) — Suivant D. Bastin il fut changé après le Chapitre général de **1528**. — « Obiit D. Joannes Burdin, professus Sylvæ-benedictæ, hospes et vicarius Petræ-Castri, olim prior Vallissanctæ, habens missam de Beatâ in provinciis Gebennæ et Burgundiæ. » (*Ch. g.* de **1558**.)

Jean Colomb (Collumbi) est dit « olim prior » de La Valsainte « prædecessor noster » (de Dom Anselme Uldry), dans un acte du

13 mai 1534 (i, 22), et d'après Dom Nas, p. 109, et Dom Giraudier, p. 331, il doit être placé en **1528**, sans doute parce qu'on ne sait pas au juste quand finit le priorat de Jean Bourdin. Un Jean Colomb a été prieur de Vallon de 1498 à 1504 et procureur dans beaucoup de chartreuses. Sa mort est annoncée par le Chapitre général de 1525. Si c'est de lui qu'il s'agit, il n'a pu être prieur de La Valsainte qu'avant 1525, à moins de supposer qu'Anselme Uldry se soit trompé en appelant « notre prédécesseur » un personnage qui n'aurait été que procureur.

**N....** recteur anonyme. « Anno **1529**, rector hujus domus absolvitur a Capitulo generali et mittitur ad domum Pomerii suæ professionis. » (L. C.)

**Pierre Lavancher** (*Lavancheri*), profès d'Oujon, par le Chapitre général de 1526 est renvoyé dans cette maison pour y être procureur, charge qu'il exerçait à Vallon. (*Documents inédits sur Oujon, op. cit.*, p. 219.) — « Anno **1529**, a Capitulo generali prior instituitur, paulo post obiit, die scilicet 26 octobris. » (*L. C.*)

Anselme Uldry (Anserme, Hanserme, Sermet, Uldrici, Hudric), était sacristain du monastère en 1523, 19 avril (v, 123) et 4 décembre (g, 42). Il fut nommé recteur en **1529.** — « Professus Vallissanctæ ex rectore in priorem anno 1530 a Capitulo generali instituitur. » (L. C.) — 1530, 10 août (g, 5), 15 octobre (l, 26); 1531, n. st., 23 février (d, 2); 1532, n. st., 3 février (d, 3), 19 février (v, 96); 1533, 25 juillet (k², 10), 28 juillet (d, 4); 1534, style natal spécifié, 28 janvier (Payerne, Nas, 112), 13 mai (i, 22), 1er décembre (d, 10). — « Anno autem 1535 ab eodem Capitulo absolvitur et mittitur ad hospitandum in domo Lanceæ. Vocatur diversimode. In Catalogo priorum Vallissanctæ nominatur Ozimus Uldric, Ancermetus. In libro Visitationum vocatur Charmetus sicut et in charta Capituli generalis anni 1536 in qua et cognominatur Uldric. Sed in charta vocatur quoque Sermetus, quæ (charta) hæc habet ad annum 1539 : « Priori Vallissanctæ non fit misericordia. Et « infra duos menses provideat Domno Sermeto suo professo in domo « Allionis hospitanti de vestimentis necessariis, aliàs sibi remittetur. » Ejus obitus notatur in charta anni 1546 ubi legitur : Obiit D. Anselmus Uldrici, professus et aliàs prior Vallissanctæ, hospes in domo Allionis, obiit 22 maii. » (L. C.) — Une autre version de son *obiit* porte : « ... hospes et procurator Vallis-Sancti-Hugonis, qui obiit 22 maii. » (Ch. g.)

Mamert Rochet (Mermet, Rocheti, Ruscheti). Un acte du 29 octobre 1529 (a, 23), copie d'un acte de décembre 1407, dit que celle-ci a été faite à la requête de D. Mamert Rochet, prieur de La Valsainte. Pierre Lavancher, prieur, venait de mourir trois jours auparavant, le 26 octobre 1529. Son successeur ne pouvait être élu d'aucune manière le 29. Dans le document de cette date c'est procureur qu'il faut lire, fonction qu'exerçait encore Mamert Rochet quelques années plus tard, ainsi qu'il va être dit. — « Professus primò Repausatorii, deinde Vallissanctæ, cujus procurator anno 1535 a Capitulo generali prior instituitur. » (L. C.) — 1536, 24 septembre (v, 21 et 22); 1538, 27 novembre (d, 5); 1539, 25 septembre (v, 7); 1543 (1544, n. st.?) 31 janvier (n, 14); 1544, 9 octobre (n, 16.) — « Hujus religiosi Patris humilitas admiranda et ineffabilis charitas fuit ; solebat enim vir pius, cum e Viviaco famuli redirent, clanculum noctu eorum calceos lutosos mundare, mundatosque ungere, caligas quoque abluere et reficere. Cum autem serpentes armenta boum infestarent, eorum sugentes ubera, ac morsibus venenosis inficientes, eos omnes, exceptis cæciliis 1, mero imperio a limitibus territorii Vallissanctæ perpetuo abegit ². Tandem post diuturnos labores in exercitio virtutis et in infirmitate strenue et patienter exantlatos felicem animam Creatori reddidit die 23 novembris anno 1545. Cujus mortem pretiosam æs campanum sponte sonans denuntiavit, instrumenta insuper vespillonum sine humano tactu moveri visa sunt, quod constat ex judiciali instrumento quod hic inserimus.... » (L. C.) Ce ne paraît pas être ici le lieu de transcrire ce procès-verbal dressé seulement en 1615 3. Notons seulement que Dom Hugues Buat, qui l'a transmis avec ce qui précède à Dom Léon Le Vasseur, disait dans sa lettre à propos de l'endroit où Mamert Rochet avait été enseveli : « Hoc percepi a quatuor ex ipsis (videlicet famulis quorum calceos mundabat) scilicet mistrali Capy, Joanne et Petro Bergier et Francisco Cedoz. Hi quatuor viri annorum centum viginti quinque erant vegeto robustoque corpore affecti. » La moindre réflexion suffit pour constater que tout ne saurait être vrai dans ce que relate cette citation. Parmi

¹ Le Manuscrit de Chartreuse porte cæcigenis = aveugles-nés, celui de Le Couteulx, cæcinis (?). Cæcilia, ou mieux Cæcula, qui doit ètre la vraie version, désigne une sorte de serpent sans yeux, les orvets.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> On rapporte aussi ce fait d'un abbé ou d'un prieur d'Hauterive pour les possessions de son monastère touchant à celles de La Valsainte.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Comme « instrumenta vespillonum », il y est simplement question des pelles et des pioches avec lesquelles on creuse les tombes.

les trois témoins qui comparaissent devant le tribunal de La Valsainte en 1615, Jean Capy est le seul des quatre serviteurs que nomme Dom Buat. Agé alors « de quatre-vingt et deux ans » il « a déclaré... qu'il ast esté officier de la dite bonne maison l'espace de quarante ans, et avant, en son jeune eage a veu en propre personne, et cogneu... D. M. Rochet. » Ayant quatre-vingt-deux ans en 1615, il n'avait que douze ans à la mort de D. Mamert. Il ne dit pas qu'il était alors domestique du monastère, et comment aurait-il pu l'être à douze ans, ainsi que les trois autres qui étaient du même âge? Ils avaient cent-vingt-cinq ans lorsque Dom Buat les interrogea, donc en 1658, date à laquelle ce Père devait être encore à La Valsainte, à moins qu'il n'exagère leur âge!

François de Marsilier (Marsillier, Marseller, Messellié, Marrilier, Marsilliaz, Marcillat, Marrillatz), procureur du monastère, 1536, 24 septembre (v, 21). — « Professus Vallissanctæ, Mamerto successit 1545. » (L. C.) — 1549, 3 mai (l, 24); 1551, 11 mai (v, 58); 1552, 25 octobre (e, 6); 1555, 30 novembre (k, 59); 1556, 22 septembre (k, 11), 13 octobre (Comptes de La Valsainte rendus à Fribourg); 1558 (Rénovation du fief de Vevey par P. Burquino, Nas, 122), 23 février (n, 17), 16 novembre (Comptes rendus à Fribourg); 1559, 2 novembre (g, 6); 1560, 9 mai (Comptes rendus à Fribourg), 4 juin (c, 12); 1561 et 1562 (Comptes rendus à Fribourg); 1562 (titre en parchemin couvrant un livre, Nas, 122); « La dimenche jour Saincte Lucie, 13e jour de décembre l'an 1562, estre allé de vie à trespas Révérend Sgr Francey de Marsillier, prieur de la Vaulsaincte » (Comptes rendus à Fribourg le 8 juin 1563). — « Obiit D. Franciscus Marcillat prior Vallissanctæ. » (Ch. g. de 1563.)

Albert Favre (Faure, Fabre, Fabri), profès et procureur du Reposoir, prieur de La Part-Dieu de 1541 à 1544, puis vicaire du Reposoir jusqu'en 1545 où il est envoyé par le Chapitre général comme vicaire des moniales de Mélan. Il y resta au plus tard jusqu'à la fin de 1551. On le trouve prieur de Meyriat de 1552 à 1555, recteur puis prieur du Val-Sainte-Marie après le 13 septembre 1561. — Il fut nommé prieur de La Valsainte en décembre 1562, mais ne put s'y rendre qu'en mars ou avril 1563. « Messeigneurs très chrétiens et très redoubtés, Après le trespas de D. Francoys de Marcilliat, prieur de la Chartrousse de la Valsaincte, nous avons pourveu d'un aultre prieur, au régime et gouvernement de semblable et plus grant maison expérimenté, qui

se nomme D. Albert Faure prieur par cy devant en la chartrousse de la Val-Saincte-Marie où les troubles d'aujourd'huy n'ont permys plustost l'envoyer par delà, joinct quelque indisposition survenu, lequel présentement envoyons par delà... » (Lettre du R. P. Dom Pierre Sarde, prieur de la Grande-Chartreuse, au gouvernement de Fribourg, 12 mars 1563, style natal spécifié, A. F., dans les Comptes rendus par La Part-Dieu.) « Très redoubtés et très chrestiens Seigneurs,... vous plaise en l'honneur de Dieu de ... admettre Domp Albert Faure a prieur en la mayson de la Valsaincte... » (Lettre de Jehan Picot, prieur de Pomier et Visiteur provincial, au gouvernement de Fribourg, 22 mars 1563, ibid.) — Dom Giraudier, op. cit., p. 395, écrit qu'il « put se faire installer à La Valsainte au commencement du mois d'avril ». C'est sans doute une conjecture de sa part. — « S'ensuyvent les receues faictes par Révérend Sgr Albert Faure, prieur de la Vaulsainte, depuys le décés de feu V. Francey de Marsillier. » (Comptes rendus à Fribourg, le 8 juin 1563); 1563, 26 octobre (v, 39). Les comptes rendus à Fribourg en 1564 disent qu'il reçut « 12 escus pour s'en retourner », sans formuler de date. Nommé de nouveau prieur du Val-Sainte-Marie, il en reprit le chemin vers la fin d'octobre ou le commencement de novembre 1563, car il passe déjà un acte le 18 novembre dans cette maison qu'il présida jusqu'au Chapitre général de 1584; et celui de 1586 annonce sa mort en lui accordant une messe de Beatâ par tout l'Ordre. — Ni l'auteur du Manuscrit de Chartreuse, ni Dom Le Couteulx n'ont connu son séjour à La Valsainte.

Jacques-Antoine Fracheboud du Four (Frachebod, de Furno). Les documents de La Valsainte ne l'appellent jamais que Jacques de Furno, et le gouvernement de Fribourg, Antoine Frachebod. — « Professus Vallissanctæ, ex rectore » élu sans doute au départ d'Albert Favre, en 1563, « a Capitulo generali anni 1564 prior instituitur. » (L. C.) — « Sensuyvent les receues faictes par Rev. Sgr Frère Albert Faure, prieur de la Vaulsaincte et par Frère Jacques de Furno après lui recteur et prieur d'icelle depuys. » (Comptes de La Valsainte, du 8 juin 1563 au 14 juin 1564) ; 1567, 30 juin (e, 8) ; 1568, 3 mars (v, 174), 29 décembre (v, 174) ; 1573, 16 avril (g, 45) ; 1574, 11 janvier (v, 97, 98, 99), 8 juin (d, 12 et 13), 4 novembre (g, 46) ; 1575, 4 juin (v, 80), 18 décembre (h, 9) ; 1576, 21 novembre (c, 4) ; 1577 et 1578 (Rentiers, Nas, 130) ; 1579, 31 janvier (Quittance non cotée, Nas, 141) ; 1580, 24 mars (a, 41) ; 1584, 19 février (d, 14), 6 avril (c, 6). — « Priori Vallissanctæ non fit

misericordia, cujus bonæ œconomiæ tam spirituali quam temporali congratulantes injungimus et mandamus, ut sicut ecclesiæ decorem probavit se diligere in illius ornatu, et hospitalitatem in erectione hospitii, præ se ferat eumdem zelum et animum in renovatione claustri. pro quanta parte indiguerit antiquis cellis novas duas addendo, cum per Dei gratiam domûs redditus ita fideliter dispensatus illis erigendis et religiosis alendis sufficiat. Cui præterea commendamus curationem D. Guillelmi, pro quo nullis parcatur expensis, cum bonæ spei esse referatur. » (Ch. g. de 1590.) — 1591, 15 novembre (d, 6); 1592, 8 janvier (i, 22), 10 décembre (e, 9); 1593, 12 février et 23 mars (g, 51); 1594, 22 novembre (k, 62); 1595, 5 mai (A. F., Rathserkanntnussbuch, nº 23, p. 45), I août (e, II); 1596, 28 octobre (v, 175); 1598, 3 février (v, 101); 1600, 3 juin (e, 12); **1601,** 20 mars, Obiit D. Jacobus de Furno prior hujus domus (Calendrier du monastère cité par Nas, 140). — « Obiit D. Jacobus de Furno professus et prior Vallissanctæ, habens missam de Beata Maria per totum Ordinem. » (Ch. g. de 1601.)

Nicolas-Raphaël Guillaume. « Le Conseil reçoit du prieur général de la chartreuse de Grenoble, une lettre lui annonçant qu'ensuite du décès de Dom Jacques de Frurno (sic), prieur de la Valsainte, il présente et recommande Dom Nicolas Guillaume comme successeur dans cette qualité. Cette élection est acceptée avec exhortation à l'élu de bien se comporter, car on aura l'œil sur son administration... Les deux supérieurs de l'une et l'autre chartreuses de notre canton paraissent... en Petit Conseil... Dom Nicolas Guillaume doit être un Bourguignon (ou Franc-Comtois), de Pontarlier ou de Salins... » (A. F., Manual, nº 152, séance du 10 avril **1601.**) — « Patria erat Sequanus » Buclanensis « et anno 1598, 22 novembris in Majori Cartusiâ vitam monasticam professus, proscriba fuit Capituli generalis. » (L. C.) — 1601, 7 mai (Livre des lods de La Valsainte, Nas, 143); 1602, 26 janvier (Reconnaissances de Pierre Cucuat pour Vevey, Nas, 143); 1603, 1604, 1605 (Livre des lods, Nas, 144); 1606, 15 février (d, 7), 17 mars (l, 41); 1607 (Livre des lods, Nas, 145); 1608, 29 août (b, 10, 11 et 12); 1609, 2 janvier (l, 27), 4 décembre (l, 32); 1610, 20 janvier (v, 177); 1611, 14 septembre (d, 15); 1612, 24 mars (Procès à propos de biens à Hauteville, Nas, 152), 24 août (b, 11); 1613, 23 avril (l, 33), 27 novembre (i, 23); 1615, 22 avril (Carton 84, nº 6); 1617, 12 février (v, 16), 12 avril (g, 47); 1618, 12 février (d, 9), 21 septembre (l, 29), 23 décembre (Nas, 158); 1619, 4 janvier (Livre des lods, Nas, 158). — « Præfuitque usque ad annum **1619**, quo ad suam instantiam a generali Capitulo absolvitur. (L. C.) — Il demeura à la Grande-Chartreuse jusqu'au Chapitre général de 1621 qui le nomma prieur de La Part-Dieu, d'où il revint à La Valsainte en 1624.

Claude Manuel (Emmanuel, de Lorme), valentinois, profès de la Grande-Chartreuse le 11 juin 1602. De vicaire de Portes il fut nommé prieur du Val-Saint-Hugon par le Chapitre général de 1613. Déposé sur sa demande par le Chapitre général de 1617, qui le nomma vicaire à La Valsainte. — Il paraît en cette qualité le 23 décembre 1618 (Nas, 158) et c'est de cette fonction qu'il passa à la charge de prieur. — « Anno 1619 a Capitulo generali prior instituitur. » (L. C.) — « Il a commencé à exercer l'office de prieur, le 18 may 1619.» (Nas, 160.) — 1619, 21 mai (b, 13); 1620, 11 et 26 novembre (g, 8), 29 décembre (l, 28); 1621, 14 août (n, 18); 1622, 22 mai et 27 août (Quittances non cotées, Nas, 163); 1623, 9 février (v, 176). — « Anno 1624 a Capitulo generali absolvitur ad suam instantiam et instituitur vicarius Vallisbonæ. » (L. C.) — Il fut vicaire des moniales de Mélan de 1635 jusqu'au Chapitre général de 1637. Il inourut peu après dans cette maison, d'après le Chapitre général de 1638 qui lui donne « missam de Beata per totum Ordinem ».

Nicolas-Raphaël Guillaume (20), « a domo Partis-Dei absolutus anno **1624** a Capitulo generali præficitur. » (L. C.) — 1624, 4 octobre (v. 176); 1625, 12 mai (l, 44), 19 septembre (c, 13); 1626, 21 mars (Procès, non coté, Nas, 168); 1627, 15 mars (c, 7); 1628, 1er avril (f, 21); 1629, 12 février (k, 63); 1630, 17 janvier (i, 24); 1631, 27 mars (l, 30), 1er août (1, 28); 1632, 7 avril (h, 8), 2 juin (Nas, 177). — « Absolutus est autem ab officio prioris anno 1632 post Capitulum generale cui hoc anno adfuit. Vir vigiliis, jejuniis et mortificationi addictus, conversatione mitis, locutione gravis, sancto Francisco de Sales familiaris, doctrinâ non incelebris, pietatis monimentum posteris reliquit, moriens in Majori Cartusia die 1<sup>a</sup> aprilis anno 1634, habuit plenum cum psalteriis monachatum, anniversarium perpetuum et missam de Beata per totum Ordinem. Cujus scutica aculeis armata et sanguine totaliter rubricata in lectulo ejus domus Vallissanctæ anno 1636 reperta est. Ejus memoria in benedictione jugiter manet non solum apud catholicos Friburgenses sed etiam apud hæreticos Bernenses. » (L. C.) — Il passa les deux dernières années de sa vie dans la solitude, à la Grande-Chartreuse.

Pierre Bouvier, « Calvomontanus, professus Cartusiæ die Pentecostes, 14 maii anni 1617, institutus prior Vallissanctæ eodem die Pentecostes anni **1632** ex procuratore Calesii. » (L. C.) — Il arriva le 13 juin 1632 (Comptes rendus à Fribourg, le 13 juin 1633) ; 1632, 4 août (Lettre citée par Nas, 181); 1633, 4 mai (Quittance, ibid.); 1634, 13 février (m, 27), 1er septembre (g, 8); 1635, 20 février et 11 mars (f, 22), 25 avril (g, 52); 1636, 28 février (f, 26); 1637, 3 décembre (l, 37); 1638, 4 février (ibid.), 4 mars, (l, 40); 1639, 25 avril (Lettre citée par Nas, 187), 27 juillet (Livre des lods, Nas, 188). — « Summæ pietatis et miræ patientiæ solidum exemplar. Hunc Deus variis doloribus corporis ac cruciatibus exercere voluit, ut ad perfectionis bravium pervenire mereretur. Sæpissime membrorum omnium officio privatus, genibus, pedibus, manibusque articuloso morbo laborantibus, monstri cujusdam instar humi reptans, et modo lectulo, modo scabello per cellæ angulos se promovebat, ut aliquid levaminis percipere posset. Fastidiosus ejus stomachus salubres cibos respuebat, intestina viscera cœliaco dolore torquebantur, renes et vesica calculis dirissime vexabantur, caput compungebatur dolorum aculeis et malleolis, dentes rabido dolore saucii eum excruciabant, corpus denique universum tot morbis affligebatur, ut nisi Deus vires suppeditasset, protinus ad nihilum fuisset redactum. Sciens autem quia veniebat hora ejus, ut transiret ad Patrem, continuam ut mortis memoriam haberet, sequens distichum lectulo affixit:

> Fac modo, quæ moriens, velles per te acta fuisse; Nam cito perficies, quod facis hic toties.

Vixque bimestri elapso, cum esset Lugduni, lienteriâ correptus ex hujus mundi certamine educitur in refrigerium die 10 octobris 1639, cum *Exultabunt* decantaretur. Sepultus est in angulo sinistro parvi claustri a parte ecclesiæ cartusiæ Lugdunensis. R<sup>dus</sup> Pater Leo Tixier ejusdem domus per id temporis prior scripsit ad Patres Vallissanctæ: Sicut sancte vixerat prior vester, sic ut sanctus obiit jugiter orans. » (L. C.) — Deux nécrologes de la Grande-Chartreuse le disent mort, non pas le 10 octobre, mais le 2 septembre 1639 « habens missam de Beatâ et tricenarium singulare ».

Jacques Le Cauchois (et *Le Cochois*), « Rothomagensis, professus Cartusiæ » le 8 juin 1625, « fuerat prius sacrista Cartusiæ per quinquennium circiter, et postea procurator in obedientia Fauratii. Instituitur super annum, a Reverendo Patre, prior hujus domus anno **1639.** »

(L. C.) — 1640, 16 janvier (Livre des Prixfaits, Nas, 189), 23 décembre (k, 64); 1642, 11 janvier (l, 44). — « Absolutus per Capitulum generale anni **1642**, et instituitur eodem tempore prior Boniloci, a quo anno... fuit absolutus. Decessit anno 1669 procurator domus Pratimollis circa diem 12 julii, ingenti apud omnes ob mansuetudinem et sanctam admodum conversationem relicto sui desiderio. » (L. C.) — Il était coadjuteur à Arvière en 1649 et procureur à Seillon en 1651. (Dom Bulliat, Chartreuse de Seillon, près de Bourg-en-Bresse, Montreuil-sur-Mer, 1890, p. 332.) — Un nécrologe de la Grande-Chartreuse le dit mort le 10 juillet, et un autre le 12.

**Edme Symon** (Edmond, Aymé), « Sequanus, professus Cartusiæ » le 24 février 1636, « anno **1642** a prioratu Boniloci absolutus prior Vallissanctæ a Capitulo generali instituitur. » (L. C.) — 1642, 24 août (Nas, 209); 1642 (l, 44, mémoire écrit de sa main, dit Nas, 193); 1643, 21 novembre (Admodiation, Nas, 193); 1645, 18 avril (Lettre de rente, Nas, 194); 1646, 9 avril (Admodiation, ibid.); 1647, 17 juin (Subastation, ibid.); 1647 (Requête à Fribourg, Nas, 196); 1651, 23 novembre (Lettre de rente, *ibid.*); 1653, 27 septembre (l, 35); 1654, 8 juin (l, 46); 1657, 2 janvier (Lettre de rente, Nas, 198), 23 janvier (Requête à Gruyère, ibid.); 1658, 22 novembre (Admodiation, Nas, 199); 1659, 8 mars (Cession, ibid.); 1660 (Subastation, ibid.); 1661, 13 janvier (1, 38); 1662, 19 juillet (a, 30), 2 octobre (A. F. Lettre à l'avoyer de La Valsainte); 1663, 14 novembre (Quittance, Nas, 203); 1664, 20 octobre (Quittance, ibid.); 1665, 19 août (Quittance, ibid.); 1666, 11 et 24 juillet (a, 30); 1667, 5 janvier (b, 13); 1668, 13 avril (Procès, Nas, 208); 1669, 19 janvier, et 1670, 22 décembre (Mémoire, Nas, 209); 1671, 3 mai (p, 4), 22 juillet (Livre des lods, Nas, 210). — « Vir egregius et optimus œconomus, qui domum instauravit, claustrum minus a fundamentis erexit, pulchrius solidiusque construxit, majus etiam pro magna parte reparavit, ecclesiamque ornavit. Absolvitur vir admodum religiosus anno 1672 postquam utiliter valde præfuisset, institutus paulo post coadjutor Sellionis. » (L. C.) — D'après ce qu'il va être dit sur le prieur suivant, Dom Edme Symon aurait été déposé à la fin de 1671. Il fut prieur de Seillon, puis de Bonlieu (1641-1642) et mourut coadjuteur à Seillon en mars 1676, « habens missam de Beata per totum Ordinem ». (Ch. g.)

Remi Serval, de Reims, profès de la Grande-Chartreuse, le 28 août 1637. — Le 11 novembre 1668, il signe un bail comme procureur de-

La Valsainte (Nas, 215). Il a dû être nommé prieur vers la fin de 1671, d'après le premier document dans lequel on le trouve dans cette fonction.

— 1672, 1er janvier (Livre des lods, Nas, 214), 13 et 29 février (v, 17 et 18); 1674, 27 janvier (Admodiation, Nas, 216), 23 décembre (Quittance, Nas, 215); 1675, 12 septembre (Admodiation, Nas, 216); 1677, 1er janvier (Quittance, Nas, 216). — « D. Edmundo a Reverendo Patre anno 1672 subrogatur in moderamen hujus domus, a quo anno 1677 per chartam absolutus, mittitur procurator domus monialium Salettarum, deinde factus coadjutor domus Silignaci, ibidem obiit mense aprilis postquam laudabiliter 56 annos vixisset in Ordine. » (L. C.)

— C'est en 1693 qu'il mourut. Un nécrologe de la Grande-Chartreuse, trouvé à Rome chez les Pères Maristes, le marque au 31 mars de cette année.

Daniel Privé (et *Privey*), de Dôle, profès de la Grande-Chartreuse le 24 avril 1650. — « Per chartam anni 1677 de regimine domus Boniloci avulsus, prior hujus domus constituitur. » (L. C.) — 1678, 5 août (g, 45), 26 septembre (Admodiation, Nas, 218); 1679, 29 juillet (l, 45); 1680, 18 février (*ibid*); 1681, 19 avril (*ibid*.); 1679, 1er avril (v, 173); 1682, 29 janvier (Bail, Nas, 298); 1683, 20 avril (Admodiation, Nas, 229); 1684, 10 mars (Convention, Nas, 230), 6 août (a, 30); 1685, 8 février (Quittance, Nas, 230). — « Rexit usque ad annum 1685, quo per chartam translatus fuit ad prioratum domus Allionis. » (L. C.) — Avec la charge de prieur d'Aillon, il exerça jusqu'à sa mort, à partir de 1689, l'office de Visiteur provincial. Le Chapitre général de 1691 le nomma prieur de Ripaille, où il décéda le 2 juin 1694 « habens plenum monachatum, missam de Beata et anniversarium perpetuum per totum Ordinem » (Ch. g.). Un seul manuscrit donne la date du 2 juillet au lieu du 2 juin.

**Jean Carron,** du Bugey, profès de la Grande-Chartreuse le 29 juin 1672. — Par le Chapitre général « anno **1685**, ex vicario domus Sancti-Hugonis fit prior domus Vallissanctæ. » (*L. C.*) — 1686, 11 février et 27 octobre (Prixfait et sa quittance, Nas, 283). — Le Chapitre général de **1687** l'institua prieur d'Arvière, où il mourut le 6 septembre 1692.

**Blaise Bernard**, du Bugey, profès de la Grande-Chartreuse le 8 février 1665. — « Correrius domus Montismerulæ, in Capitulo **1687** prior hujus domus » de La Valsainte « designatur. » (L. C.) — 1687, 16 dé-

cembre (a, 29); 1688, 25 février (Admodiation, Nas, 236). — Le Chapitre général de **1688** l'élut prieur de Montmerle, charge dans laquelle il mourut le 5 octobre 1705 « in domo Molinensi, ubi se receperat a balneis Borboniensibus, quo iverat ad sanitatem recuperandam... convisitator Burgundiæ, habens missam de Beata per totum Ordinem. » (D'après un manuscrit de la Grande-Chartreuse.)

François Payelle, « professus domus Lugduni ex sacrista domus Sellionis evehitur ad officium prioris domus Vallissanctæ per chartam anni 1688. » (L. C.) — 1688, 10 août (n, 9), 3 décembre (Admodiation, Nas, 239); 1689, 25 mai (g, 9); 1690, 4 avril (Rentes constituées, Nas, 240); 1691, 21 mars (Quittance, Nas, 241), 10 et 15 juin (c, 84), 24 août (Prixfait, Nas, 241); 1692, 29 juin (Quittance, ibid.), 28 novembre (l, 47); 1693, 18 janvier (Quittance, Nas, 243), 4 février (a, 46), 20 juillet (a, 27); 1694, 1er janvier (Lettre, Nas, 243), 21 novembre (a, 47); 1695, (Mémoire, Nas, 243), 16 janvier (Lettre, Nas, 246); 1696, 18 septembre (c, 14), 21 octobre (a, 30), 28 novembre (a, 34); 1697, 21 avril (Quittance, Nas, 246), 22 avril (Quittance, ibid.) — « In Capitulo anni 1697 committitur ei regimen domus Vallis-Sanctæ-Mariæ. » (L. C.) — Le Chapitre général de 1698 le déposa de cette fonction, et il mourut coadjuteur de Salettes, d'après les actes du Chapitre de 1712.

Louis Fournier (et François-Louis). « Il etoit de Conflens en Tarantaise, avoit fait profession en Chartreuse le 22 juillet 1669. » (Nas, 252). — « Procurator domus monialium Melani, D. Francisco anno 1697 subrogatur. » (L. C.) — 1697, 29 juillet (Lettre de rente, Nas, 249); 1698 (f, 28), 8 avril (Achat de rente, Nas, 249); 1699, 13 février (a, 29), 28 mars (Quittance, Nas, 250), 6 avril (a, 29), 21 avril (Quittance, Nas, 250). — « Post biennium » en **1699** « per dispositionem Reverendi Patris remittitur vicarius ad domum monialium Melani. » (L. C.) — « Il retourna ensuite a Melan, où il est mort dans la supériorité en 1711 sur la fin de l'année, ainsi il auroit vécu dans l'Ordre 43 ans. Un paysan du voisinage m'a assuré, qu'il avoit fait conduire à sa sortie de cette maison une Vache a Melan, qui donnoit trente livres de lait par jour, avec une Genisse de cette Vache. » (Nas, 252.) — Il mourut le rer décembre « habens missam de SSo Nomine Jesu et de Beata. » (Ch. g. de 1712). — « Perfecti monachi simul et monialium vicarii, dit un manuscrit de la Grande-Chartreuse, omnes partes adimplevit, quas beata morte coronavit a stranguria causata. »

Claude Normand (et Normando). « Il étoit profez de Chartreuse avant fait profession le 18 octobre 1669. » (Nas, 262). — « Anno 1699 præficitur in priorem hujus domus. » (L. C.) — 1700, 14 mars (Lettre de rente, Nas, 253), 22 novembre (f, 28); 1701, 24 janvier (Ouittance, Nas, 251), 30 mars (Bail, Nas, 260), 13 août (Lettre de rente, Nas, 250); 1702, 30 novembre (Lettre de rente, Nas, 251); 1703, 23 août (Admodiation, Nas, 255), 20 novembre (Lettre de rente, Nas, 258); 1705, 19 juillet (Lettre de rente, Nas, 258); 1706 (Eclaircissement pour la maintenüe de l'Omnimode Jurisdiction de la Venerable Maison Chartreuse de la Val Sainte... in-folio de 12 pages imprimé cette année d'après ce qui ressort du texte, et seul acte qui porte Normando, faute d'impression peut-être); 4 juillet (Lettre de rente, Nas. 259), 8 décembre (Bail, Nas, 261). — « Per chartam anni 1707 commutavit cum priore domus Pomerii. » (L. C.) — « Il est mort, étant Prieur de Pomier, a la descente du Chapitre général, a Chambéry, n'avant pû retourner dans sa maison, et son corps repose chez les R<sup>ds</sup> Pères Carmes aud. Chambéry; c'est le premier Chapitre que j'ay vû étant pour lors novice en l'année du grand et rigoureux hyver 1709; il auroit par conséquent vecu dans l'Ordre quarante un ans; il étoit Bugiste. » (Nas, 263). — D'après un manuscrit de la Grande-Chartreuse, son décès arriva le 9 mai 1709.

Pierre Du Rieu (et *Durieu*), « Maurianensis, professus Cartusiæ 22 junii 1675 ». — Il était vicaire de Pomier en 1690, puis il fut prieur de Seillon, de Portes jusqu'en 1703, année où il est transféré à Pomier. — « Anno 1707 ex priore domus Pomerii fit prior domus Vallissanctæ. » (L. C.) — 1708, 1er mai (Lettre de participation, copie aux archives de La Valsainte), 16 décembre (h, 9); 1709, 28 octobre (Papiers sur Vevey, copie aux mêmes archives); 1712, 28 janvier (a, 44). — « Regressus est ad domum Pomerii cum eodem titulo prioris anno 1714 » au Chapitre général. (L. C.) — Il mourut dans cette fonction le 15 juillet 1718, « habens missam de Beata ». (Ch. g. de 1719.)

Augustin Mercier, Lyonnais, profès de la Grande-Chartreuse le 5 février 1692. — « Per chartam anni 1714 deserere coactus regimen domus Boniloci, prioratum hujus domus uno tantum anno tenuit, atque anno 1715 factus est prior domus Vernæ. » (L. C.) — Il resta à La Verne jusqu'en 1726 au plus tard, et mourut courrier à Montrieux le 28 octobre 1748 « antiquior Cartusiæ » c'est-à-dire le plus ancien

profès de la Grande-Chartreuse alors, « habens missam de Beata per totum Ordinem in quo 57 annos laudabiliter vixit. » (Ch. g. de 1769.)

Étienne Mercier, « professus domus Sancti-Hugonis, fratri suo D. Augustino succedit, commutans procurationem domus Ripaliæ cum prioratu hujus domus » au Chapitre général de 1715. (L. C.) — 1716, 3 juin (a, 46); 1717, 9 avril (v, 182); 1723, 10 novembre (Procès-verbal de levation); 1724 (Nas, 261); 1726 (Nas, 206), 17 juillet (v, 183); 1727, 13 novembre (aa, 34); 1728, 18 juillet (aa, 33); 1729 (Admodiation, Papiers sur Vevey, Arch. de La Valsainte); 1730, 6 juin (f, 27), 11 décembre (v, 101); 1732, 4 décembre (Nas, Avant-Propos); 1733, 6 juin (f, 27), 3 décembre (v, Admodiation); 1737, 19 et 25 octobre (aa, Lettres); 1739, 18 novembre (v, 101); 1742, 22 juin (aa, 41). — « Post prælationem 30 annorum, ob suas infirmitates et senium absolutus anno 1745 » par le Chapitre général (L. C.) — « Obiit correrius Partis-Dei die 18 aprilis 1748, habens missam de Beata per totum Ordinem, in quo ultra 50 annos laudabiliter vixit. » (Ch. g.)

Amédée Nas, né à Thonon, en Savoie, le 30 janvier 1689, profès de la Grande-Chartreuse le 6 octobre 1709, prêtre le 11 mars 1713, aurait été vicaire du Reposoir. — De 1727 à 1731, il exerça l'office de procureur à La Valsainte, puis au Reposoir de 1731 à 1733, et de nouveau à La Valsainte de 1733 à 1738. (Nas, Avant-Propos et 262.) — Le Chapitre général de 1738 le nomma prieur de La Part-Dieu. — « Per dispositionem Capituli anni 1745 ex priore domus Partis-Dei instituitur prior hujus domus. » (L. C.) — 1745 (Inventaire de La Valsainte par D. Étienne Mercier et son successeur D. Amédée Nas); 1746 (Nas, 201); 1748, 6 mai (v, 182); 1749 (Nas, 201); 1755 (Nas, 201, année dans laquelle il écrivit son Catalogue, au moins en partie, d'après son Avant-Propos); 1759, comme convisiteur provincial, il visite La Part-Dieu (Arch. de La Valsainte), 29 juillet, 22 août, 9 octobre (a, 48); 1759, 8 juillet, 2 août (v, 185 et 186); 1760, 27 septembre (ibid.); 1762, 28 février (v. Recu). -- « Post viginti et ultra prælationis annos, propter graves infirmitates 6<sup>a</sup> septembris 1766 absolutus, ibidem obiit secundus coadjutor 2ª julii 1767. » L. C.) — « 58 annos laudabiliter vixit in Ordine. » (Ch. g. de 1768.)

Luc Lescalier (L'Escalier, Escalier), né à Gap, le 11 juin 1710, profès de la Grande-Chartreuse le 6 octobre 1732, prêtre le 24 août 1734, vicaire d'Aillon en 1741, nommé second coadjuteur de cette chartreuse

par le Chapitre général de 1748, il était procureur de la même maison en 1762. Le Chapitre général de 1766 l'envoya comme procureur à La Valsainte. — « Die præfata 6ª septembris 1766 ex procuratore hujus domus factus est ibidem prior, atque sedem tenuit usque ad obitum suum qui contigit 4 martii 1769. » (L. C.)

Bonaventure Cantor, né à Besançon, le 26 mars 1720, profès de Bonpas le 8 décembre 1741, procureur de Prémol en 1761. — « Huic domui Vallissanctæ præficitur in priorem » au Chapitre général de 1769, « eamque rexit usque ad Capitulum generale anni 1772, quo translatus est ad regimen domus Partis-Dei. » (L. C.) — Nous le retrouverons à La Part-Dieu.

Étienne Macaire, dauphinois, né le 4 décembre 1712, profès de la Grande-Chartreuse le 6 octobre 1732, prêtre le 28 janvier 1738, vicaire du Val-Saint-Hugon le 7 juillet 1742, hôte à Pomier le 15 juin 1750, puis nommé vicaire de cette maison par le Chapitre général de 1751, procureur du même monastère le 5 avril 1763. — « Per chartam Capituli generalis anni 1772 ex procuratore domus Pomerii institutus est prior hujus domus » de La Valsainte. (L. C.) — Cette chartreuse supprimée par une bulle de Pie VI datée du 14 février 1778 sur les instances du gouvernement de Fribourg, Dom Étienne Macaire fut envoyé le 10 mai de cette année, comme coadjuteur de La Sylve-bénite, où le 2 mars 1783 il est second coadjuteur. Il mourut le 12 juin de cette année.

Bruno de Camaret, prieur de La Part-Dieu, et qui aura sa notice plus complète dans le Catalogue des prieurs de ce monastère, tout en continuant à y exercer sa fonction, fut nommé, de plus, recteur de La Valsainte en 1778, pour régler les affaires de l'évacuation, qui ne fut consommée que le rer septembre de cette année par la promulgation, faite au monastère même, de la bulle de suppression. Dans ces circonstances, dit le continuateur du Catalogue des prieurs de La Part-Dieu par Dom Nas, « il se conduisit avec une prudence digne d'admiration ».

Bernard Peter, originaire de Guensée au canton de Lucerne, né à Bulle le 6 février 1817, prit l'habit à La Part-Dieu le 24 décembre 1838, fit profession le 25 décembre 1840, fut ordonné prêtre le 24 septembre 1842 et il était sacristain du monastère lorsqu'il en fut expulsé avec toute la communauté le 10 mai 1848. Il se réfugia à la Grande-Chartreuse. Envoyé en 1851 à la chartreuse de Montrieux

près Toulon, il devint en 1853, vicaire et le 5 septembre 1854, recteur du Reposoir jusqu'au 12 mars 1855, jour où le gouvernement piémontais de Victor-Emmanuel supprima cette maison. Recteur puis prieur de Portes, probablement cette même année 1855 (il l'est sûrement au Chapitre général de 1856), jusqu'au Chapitre général de 1863. Le gouvernement conservateur de Fribourg ayant voté le rétablissement des chartreux dans le canton, La Valsainte fut rachetée et le Chapitre général de 1863 en nomma prieur Dom Bernard Peter. Il y resta jusqu'au Chapitre général de 1884 qui le transféra dans les mêmes fonctions à Mougères, d'où il passa en 1886 par ordre du Chapitre général au gouvernement de Montrieux. Il mourut là le 6 avril 1893, âgé de 77 ans. De 1869, sinon depuis l'année précédente, à 1872, il fut convisiteur provincial des maisons de France et de Suisse, Visiteur provincial de la seconde province de France en 1872, 1875, 1877-1879, 1880, 1881, 1882, et de 1885 à sa mort.

Victor Robert, né à Saint-Alexandre, dans le diocèse de Nîmes (département du Gard), profès de Valbonne le 1er novembre 1869, nommé vicaire à Montreuil par le Chapitre général de 1874, prieur de Mougères par celui de 1880, de La Valsainte par celui de 1884, de Mougères une seconde fois par le Chapitre général de 1890 jusqu'à celui de 1899. Alors hôte à Valbonne, il fut expulsé de France ainsi que toute la communauté en septembre 1901; réfugié avec elle, d'abord à Cardaigna près de Burgos, en Espagne, puis en 1903 à Aula-Dei près de Sarragosse, il y mourut le 20 juillet 1908.

Cyprien-Marie Boutrais, né à Paris le 10 juin 1837, était Rédemptoriste lorsqu'il entra à la Grande-Chartreuse où il fit profession le 4 juin 1871. Hôte au Reposoir (réouvert quand la Savoie fut annexée à la France) du 15 juin 1872 au 13 janvier 1874, passa quelque temps à Valbonne, revint à la Grande-Chartreuse, habita ensuite Sélignac où il exerça la charge de vicaire. Coadjuteur de la Grande-Chartreuse de 1879 au Chapitre général de 1883, qui l'envoya à Valbonne comme procureur, mais un autre religieux ayant été nommé sur ces entrefaites à sa place, il exerça les fonctions de coadjuteur puis de procureur à Glandier jusqu'en 1885, année où le Chapitre général le désigna pour diriger l'imprimerie de la chartreuse de Montreuil. Il se retira de là au Reposoir, pendant quelques mois, puis à La Valsainte où il se trouvait lorsque le Chapitre général de 1890 l'en élut prieur. Le Chapitre général de 1893 le nomma prieur de Glandier, et celui de 1897 de Vedana,

en Italie, où il mourut le 18 avril 1900, après l'office de Complies, c'est-à-dire après 6 heures du soir, raison pour laquelle son *obiit* est noté le 19 avril dans les calendriers cartusiens, suivant la règle de l'Ordre.

Prosper Chalaud, né à Excideuil dans le diocèse de Périgueux (département de la Dordogne), le 16 avril 1829, prêtre séculier, puis profès de la Grande-Chartreuse le 25 juillet 1880, maître des novices dans cette maison de 1885 à 1886, coadjuteur du Reposoir depuis le Chapitre général de 1886 à celui de 1893 qui l'institua prieur de La Valsainte. Déposé au Chapitre général de 1898, il resta à La Valsainte comme simple religieux jusqu'au Chapitre général de 1900 qui le nomma coadjuteur à Sélignac, où il mourut le 25 août de la même année.

Irénée Giraud, né à Tarare au diocèse de Lyon (département de la Loire), le 18 octobre 1840, il entra chez les missionnaires dits chartreux de Lyon, parce qu'ils occupent l'ancienne chartreuse de cette ville, et se fit ensuite réellement chartreux à Valbonne où il prononça ses vœux le 15 août 1878. Il exerça la charge de maître des novices du Chapitre général de 1880 à celui de 1883 qui le transféra à la Grande-Chartreuse dans la même fonction. Le Chapitre général de 1885 l'institua vicaire des moniales de Beauregard et celui de 1894 coadjuteur à Glandier dont il fut peu après nommé vicaire. De là le Chapitre général de 1898 l'appela à gouverner La Valsainte, et celui de 1909 porte : « V. P. Priori, ad instantiam suam, fit misericordia et vadat ad domum SS. Stephani et Brunonis. V. P. D. Florentius Miège, coadjutor domus Aulæ-Dei, instituitur prior domus Vallissanctæ. » La chartreuse des Saints-Etienne-et-Bruno est en Calabre.

# II. Prieurs et Recteurs de La Part-Dieu.

Borcard de Lausanne, que nous avons vu à La Valsainte entre 1298 et 1306, « ex priore Vallissanctæ in protopriorem Partis-Dei assumitur circa annum 1306. Fit ejus mentio in litteris fundationis anni 1307. » (L. C.) — 1307, octobre (a, 1 et 7); 1310, 19 juin (b, 47), juillet (b, 1). — L'année où il quitta La Part-Dieu est inconnue. Il fut ensuite prieur de La Lance. On peut lire dans le Catalogue des prieurs de cette maison, tout ce que l'on sait du reste de sa vie. (Revue d'histoire ecclésiastique suisse, 1908, p. 243.)

**Pierre, 1312,** « mardi après la Nativité de saint Jean-Baptiste », 27 juin (f, 4).

Guillaume, 1316, n. st., janvier (f,6); 1316, mai (f, 8); 1324, 18 août (Hisely, Histoire du comté de Gruyère, t. I, p. 185).

Franconi, 1327, « jeudi avant saint Denys », 8 octobre (g, 5).

Jacques, 1329, d'après le Catalogue des prieurs de La Part-Dieu par Dom Amédée Nas. Serait-ce Dom Jacques d'Aubonne, profès de la Grande-Chartreuse, qui, étant prieur de la chartreuse de Paris de 1334 à 1336, fit avoir à La Part-Dieu une belle Bible qui est maintenant l'un des plus précieux manuscrits de la Bibliothèque cantonale de Fribourg? On y lit en effet : « Hanc Bibliam in duobus scriptam voluminibus ad inductionem monitoriam domni Jacobi de Albona, monachi cartusiensis et prioris tunc temporis domus Vallis-Viridis prope Parisius dedit Dñs Johannes de Lausanna curatus ecclesiæ Sancti-Christophori ante ecclesiam Beate Marie Parisiensis, pro remedio anime sue, priori et monachis ac domui Partis-Dei... »

Jean, 1333, 25 novembre (f, 7).

**Pierre de Vaucluse** (de Valleclusa), « vir in Ordine celebris, per plures quidem annos præfuit. Annis **1334**, 1335 et 1336 visitavit provinciam Lombardiæ. In prioratu obiisse reperitur in charta Capituli generalis **1338** cum beneficio tricenarii. » (L. C.)

Antoine, 1338, suivant Daguet, Course historique dans le canton de Fribourg (Mémorial de Fribourg, t. IV, 1857, p. 14). — 1339, 9 septembre (a, 5).

Jean Amicon (Amiconis), 1342, n. st., « mardi avant la Purification », 30 janvier (g, 4); 1345, n. st., 23 février (x, 94); 1345, « samedi avant la Nativité de saint Jean-Baptiste », 18 juin (x, 96); 1347, n. st., 18 mars (x, 95); 1349, n. st., 1 mars (h, 16), mars, avant l'Annonciation (g, 20); 1349, 7 septembre (x, 116); 1351, n. st., 22 février (h, 9).

Jean de Chapelleblanche (de Capella Alba), 1351, 11 novembre (g, 17); 1352, « mercredi avant Saints Simon et Jude », 24 octobre (g, 21); 1360, n. st., 7 février (g, 30); 1361, n. st., « mardi dans l'octave de la Purification », 9 février (g, 123), 24 février (g, 61), 16 mars (g, 124). — Le Chapitre général de 1365 porte : « Obiit prior Partis-Dei, habens tricenarium. » Est-ce de Jean de Chapelleblanche ou de son successeur

qu'il s'agit? Si c'est de Jean de Chapelleblanche, celui-ci n'est pas le même personnage que Jean Amicon qu'on trouve prieur du Val-Saint-Hugon en 1363. Mais alors quand a fini le priorat de Jean Amicon à La Part-Dieu, et quand a commencé le priorat de Jean de Chapelleblanche? Les dates auxquelles ils sont ici marqués, en effet, ne sont pas très sûres. Le nom de Amiconis n'est que dans le document du 18 juin 1345 (x, 96), et celui de Capella Alba dans le seul titre du 11 novembre 1351 (g, 17). Partout ailleurs il n'y a que le prénom Jean. Dom Amédée Nas met Jean de Chapelleblanche à partir de 1348, mais sur quoi se base-t-il? Les documents de cette date (ancien style) disent simplement Jean.

Pierre de Crusilly, 1368, « lundi avant la fête de saint Laurent », 7 août (g, 32); 1369, 12 juin (x, 151); 1371, 12 août (x, 154); 1372, n. st., 15 mars (x, 139); 1373, 17 décembre (l, 27), ce document et le suivant portent *Petrus Joannis*, personnage qui peut bien être le même que Pierre de Crusilly, Pierre fils de Jean de Crusilly; 1374, 15 avril (x, 155).

**Jean, 1375,** 21 octobre, et **1376,** n. st., 11 février (A. F., fonds de La Valsainte, k, 30).

Guérin Bisson (Girinus, Guyrinus Bissonis), 1382, 14 juin (g, o). — Nous avons vu dans le Catalogue des prieurs de La Valsainte qu'un Garin (Jarrinus) a pu régir cette maison en 1379. Serait-ce le même que Guérin Bisson, qui, en ce cas, aurait gouverné les deux chartreuses fribourgeoises vers 1380, pour ne garder que La Part-Dieu après le Chapitre général de cette année? Ou bien l'attribution du gouvernement des deux monastères en 1380 revient-elle à un prieur inconnu ou à Guillaume (ou Mermet) Novelli? Le lecteur est prié de se reporter à la dissertation qui a été faite sur cette question à l'article de ce dernier (1380-1384) dans le Catalogue des prieurs de La Valsainte. Nous avons dit aussi à cet endroit, que Dom Le Couteulx assimilait Guillaume Novelli à Guillaume de la Combe qu'il faisait, après 1380, prieur de La Part-Dieu où « in eodem officio perseveraverit usque ad annum 1384, quo per chartam (Capituli generalis) committitur Visitatoribus ut ei misericordiam faciant ». Nous avons essayé de prouver alors que Guillaume Novelli n'était point Guillaume de la Combe et que celui-ci malgré cela, vu la présence de Guérin Bisson à La Part-Dieu en 1382, n'avait probablement pas gouverné cette maison même avant cette date. Mais quel est le prieur qui fut déposé par les Visiteurs sur l'ordre du Chapitre général de 1384? Est-ce Guérin Bisson ou un autre? On n'en sait rien, d'abord parce que Guérin a pu être changé avant ce temps, ensuite parce que son priorat présente une difficulté insoluble. Ce personnage, en effet, paraît encore à la tête de La Part-Dieu dans un document du 7 mars « anno Domini » 1384 (g, 33). Si cette pièce est datée en style natal, le prieur qu'elle nomme serait bien celui qui fut absous après le Chapitre général de cette année. Dans le diocèse de Lausanne à cette époque, l'année commençait à l'Annonciation, et du moment que le notaire ne spécifie pas la manière de dater, il semble qu'il ne fait pas exception à la règle commune. Alors Guérin Bisson peut avoir été déposé bien avant 1384, comme c'est lui qui a pu ne l'être qu'à cette date. Puis il aurait été remis en charge dès le commencement de 1385. Ce n'est pas impossible, aussi l'y mettrons-nous pour plus de sûreté.

Jean Greffion, sans doute nommé à la Visite canonique qui suivit le Chapitre général de 1384. — 1384, 13 octobre (g, 138), « lundi après saint Nicolas d'hiver », 12 décembre (g, 93); 1385, n. st., « anno ab Annunciatione », 2 janvier (g, 139). — Ce peut être lui qui fut prieur de La Valsainte de 1363 à 1369.

Guérin Bisson (2°), 1385, n. st., 7 mars (g, 33). — Aurait-il été réinstallé provisoirement jusqu'au Chapitre général, par suite de la mort de Jean Greffion ou pour tout autre motif? Rien ne s'y oppose.

Michel de Luyrieux (Luiriaco, Luroz, Lirioz, Lyrious, Lourioux, Liriie), 1385, 20 octobre (A. F., fonds de La Valsainte, l, 17), 5 décembre (g, 34); 1387 (Nas). — Il a pu rester jusqu'à la nomination du suivant, vers 1392 ou 1393. — Luyrieux est dans le Bugey. Notre prieur pouvait être de l'illustre famille de ce nom.

Jean de la Balme (de Balmis, de Baliva, de Ballivis), sans doute le même qui fut prieur de La Valsainte entre 1384 et 1391, d'Arvière en 1391-1392 et qui aurait été nommé à La Part-Dieu vers 1393. — 1395, n. st., 11 février (g, 83); 1396, 18 avril (b, 80); un autre document non daté le porte encore (m, 16). — Il a pu rester en fonction jusqu'au Chapitre général de 1401 qui absout certainement le prieur de La Part-Dieu sans le nommer.

Michel de Luyrieux (2°), « ex priore Boniloci per chartam Capituli generalis 1401 fit prior Partis-Dei. » (L. C.) — 1404, 4 décembre (A. F., fonds de La Valsainte, I, 2I); 1406, « mercredi avant la fête de saint Denys », 6 octobre (g, 143); 1408, n. st., 7 février (g, 35), II février (g, 144); 1408, 26 août (d, 5); 1411, « lundi avant la fête de saint Georges », 20 avril (h, I), 30 avril (A. F., fonds de La Valsainte, v, 73). — « Videtur præfuisse ad annum 1411, quo per chartam Capituli generalis, priori hujus domus fit misericordia. Obiit in cella solitarius ex charta Capituli 1421. » (L. C.) Les actes du Chapitre général de 1421 disent, en effet : « Obiit D. Michael de Luriaco quondam prior domus Partis-Dei. » — Dom Amédée Nas place en 1405 un prieur du nom d'Anthelme. D'après ce qui précède, il semble qu'il se trompe, d'autant qu'aucun document de La Part-Dieu encore connu aujourd'hui ne le mentionne. N'aurait-il pas confondu avec Jean Nantelme que nous verrons en 1419 et que le Chapitre général de 1466 appelle D. Anthelme tout court?

**Pierre Girard** (*Girardi*, *Goreel*), « procurator Arveriæ, per chartam Capituli generalis **1411** nominatur prior Partis-Dei. » (*L. C.*) — 1411, 15 décembre (f, 12); 1414, mai (e, 12). — Bien que Le Couteulx dise qu'il n'ait été absous qu'en 1419, il n'a pu être à La Part-Dieu que jusqu'en **1415** au plus tard. — Le Chapitre général de 1426 porte : « Obiit D. Petrus Girardi monachus domus Arveriæ. »

Jean de Belfort ou Beaufort (de Belloforti), 1415, 8 et 12 septembre (d. 11), 1er décembre (f. 13); 1417, 27 mai (b. 43). — Il resta jusqu'en 1418 au plus tard. — Il avait été prieur de La Valsainte de 1412 à 1414, et l'on peut voir au Catalogue des prieurs de cette maison tout ce qu'on sait de lui.

Pierre Flaming (Flamingii, Flamigii), 1418, 4 décembre (x, 218). — Ce doit être à lui que se rapporte ce qu'écrit faussement Le Couteulx à l'article de Pierre Girard : « Ad magnam suam importunitatem absolvitur per chartam Capituli 1419. » — Il est probablement le même personnage que le Pierre Flaming profès de La Lance. Lire en ce cas tout ce qui est dit de lui dans le Catalogue des prieurs de cette chartreuse, op. cit., p. 249-250.

Jean Nantelme (Nanterme et Nantermi), de prieur de Vallon, transféré à La Part-Dieu dans la même charge par le Chapitre général de 1419. Au t. I des Monuments de l'histoire du comté de Gruyère (t. XXII des Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse

romande, nº 421, p. 548), on le trouve le 25 septembre et le 6 novembre de cette année dans cette fonction qu'il dut quitter vers **1421.**— Il fut ensuite prieur d'Arvière, Visiteur provincial probablement en 1422 et 1426, sûrement en 1425, puis jusqu'en 1429, époque où il aurait été déposé. De nouveau prieur d'Arvière de 1435 à 1437, alors vicaire des moniales de Mélan puis de Poleteins, il gouverna une troisième fois Arvière de 1461 à 1465, année de sa mort dénoncée par le Chapitre général de 1466 en ces termes : « Obiit D. D. Anthelmus (sic) prior domus Arveriæ qui aliàs fuit vicarius domus monialium Melani et prior Vallonis et Partis-Dei et vicarius de Poletens. »

Jacques Callin (Callini, Calini), 1421, 8 juillet (Monuments de l'histoire du comté de Gruyère. op. cit., t. I, nº 428, p. 552); 1422, 3 mai (g. 48). — Le Chapitre général de cette année 1422 l'institua prieur de Seillon. Il avait été prieur de La Lance du Chapitre général de 1419 à celui de 1421. Le Catalogue des prieurs de cette maison, op. cit., p. 249, indique ses différentes fonctions connues, moins son second priorat à La Part-Dieu après Étienne Maître.

(A suivre.)

